

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Publication](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

L'Institut des comptes nationaux (ICN) publie aujourd'hui, 10 février 2017, les premiers résultats régionaux concernant la croissance économique, l'emploi et la rémunération des salariés pour l'année 2015 et les comptes régionaux complets pour la période 2003-2014, y compris les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel et l'épargne des ménages.

Les résultats sont cohérents avec ceux des comptes nationaux publiés en octobre 2016 et peuvent être consultés via la banque de données de la Banque nationale de Belgique, NBB.Stat. Les modifications et les résultats principaux sont décrits plus en détail dans la publication.

2015 : La croissance économique s'est accélérée à Bruxelles et s'est ralentie en Flandre et en Wallonie

Selon les premiers résultats provisoires, la croissance économique en 2015 s'est établie à 2,1 % en Flandre, à 0,9 % en Wallonie et à 0,6 % à Bruxelles. Seule Bruxelles a connu une croissance économique supérieure (0,2 point de pourcentage) à celle de 2014. Le ralentissement de la croissance économique était le plus important en Wallonie (-0,5 point de pourcentage); en Flandre il atteignait -0,1 point de pourcentage.

Branches d'activité ayant la plus forte incidence sur la croissance de la valeur ajoutée brute en volume par région, en 2015 (points de pourcentage)

Branche d'activité	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Industrie (C)	0,72	0,80	-0,06
dont : Cokéfaction et raffinage (CD)	0,84	0,28	0,00
Industrie chimique (CE)	0,01	0,39	0,11
Industrie pharmaceutique (CF)	0,00	-0,07	-0,37
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)	0,01	0,28	0,31
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	0,40	0,24	0,10
Activités financières et d'assurance (KK)	-0,36	0,06	0,07
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GG)	-0,27	0,26	0,26
Construction (FF)	0,06	0,25	0,07
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	-0,03	0,18	0,10
p.m. : croissance totale (pourcentages)	0,6	2,1	0,9
dont : contribution du secteur public	-0,01	-0,01	-0,02
contribution du secteur privé	0,65	2,11	0,94

Source : ICN.

À Bruxelles, la croissance économique en 2015 a été principalement soutenue par l'industrie (C) – en particulier le raffinage du pétrole¹ (CD) – et les services divers aux entreprises (MA). Les activités financières et d'assurance (KK) et le commerce (GG) ont été les branches d'activité qui ont apporté les contributions les plus négatives à la croissance.

C'est l'industrie (C) – principalement l'industrie chimique (CE), le raffinage du pétrole (CD) et la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (CH) – qui a le plus contribué à la croissance économique flamande. Le commerce (GG), la construction (FF), les services divers aux entreprises (MA) et les activités de services administratifs et de soutien (NN) ont également fourni une contribution significative. Nonobstant la diminution de la valeur ajoutée

¹ Il existe à Bruxelles une entreprise qui est propriétaire des biens achetés et vendus mais qui confie le traitement des matières premières à une entreprise du même groupe établie dans un autre arrondissement et opérant sous contrat de travail à façon.

brute en volume dans certaines branches d'activité en 2015, aucune n'a entraîné une baisse substantielle de la croissance économique.

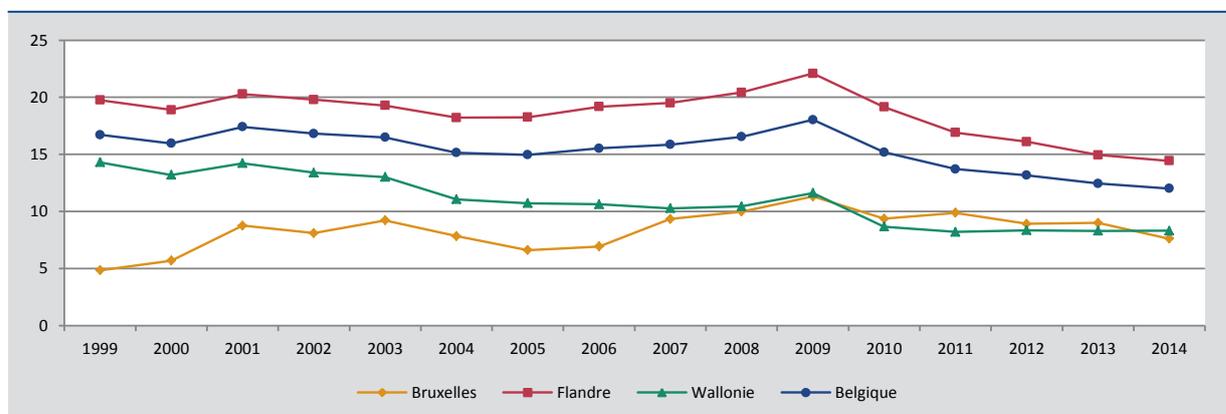
En Wallonie, c'est le commerce (GG) qui a apporté la principale contribution à la croissance économique. L'industrie dans son ensemble (C) stagnait. La métallurgie et la fabrication de produits métalliques (CH) ont enregistré une belle contribution à la croissance, laquelle a toutefois été entièrement annulée par la contribution négative de l'industrie pharmaceutique (CF). Aucune des autres branches d'activité n'a fourni une contribution significative à la variation de la croissance économique, que ce soit en termes positifs ou négatifs.

L'augmentation du nombre de personnes occupées s'est poursuivie en 2015 dans les trois régions (0,3 % à Bruxelles; 1,1 % en Flandre; 0,9 % en Wallonie), fût-ce à un rythme légèrement moindre qu'en 2014 à Bruxelles (-0,2 point de pourcentage) sous l'effet de la contraction du nombre de salariés qui a été observée dans cette région (-0,1 %). La rémunération des salariés n'y a guère progressé par rapport à 2014 (+0,0 %). En Flandre, la croissance de la masse salariale totale (1,1 %) a été inférieure à celle enregistrée en 2014 (-0,7 point de pourcentage) et en Wallonie (0,9 %), elle a été quelque peu plus élevée (+0,3 point de pourcentage) qu'en 2014.

2014 : Le taux d'épargne brut des ménages a décliné à Bruxelles et en Flandre et est resté stable en Wallonie

En 2014, le revenu disponible brut des ménages s'est accru de 0,9 % à Bruxelles, de 0,8 % en Flandre et de 0,7 % en Wallonie. La croissance des dépenses de consommation finale des ménages a présenté des écarts interrégionaux plus marqués. Elle s'est ainsi chiffrée à 2,5 % à Bruxelles, à 1,5 % en Flandre et à 0,8 % en Wallonie. En conséquence, l'épargne brute des ménages a reculé à Bruxelles (-14,6 %) et en Flandre (-2,5 %) tandis qu'elle a légèrement augmenté en Wallonie (+0,8 %). En 2014, le taux d'épargne brut des ménages bruxellois s'est établi à 7,6 %, celui des ménages flamands à 14,4 % et celui des ménages wallons à 8,3 %. À Bruxelles et en Flandre, le taux d'épargne brut a dès lors été plus faible qu'en 2013, alors qu'il est resté stable en Wallonie.

GRAPHIQUE TAUX D'ÉPARGNE BRUT DES MÉNAGES¹ (%)



Source: ICN

¹ épargne brute / (revenu disponible brut + ajustement de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension)

Le tableau présenté aux pages suivantes synthétise les variables-clés des comptes régionaux des trois dernières années.

Variables clés des comptes régionaux

	En chiffres absolus (millions d'euros ou nombre de personnes)	Part de chaque région dans le Royaume (%)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
	2014	2014	2013	2014	2015 (p)
Valeur ajoutée brute aux prix de base, à prix courants (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	65 648,1	18,3	0,3	1,8	1,7
Région flamande	209 216,5	58,4	1,4	2,6	3,0
Région wallonne	83 372,5	23,3	0,6	2,1	1,8
Unité extrarégionale	240,8	0,1	1,7	-0,7	1,0
Le Royaume	358 477,9	100,0	1,0	2,4	2,5
Valeur ajoutée brute aux prix de base, en volume – année de référence 2014 (selon le lieu de travail) – Croissance économique					
Région de Bruxelles-Capitale	65 648,1	18,3	-1,1	0,4	0,6
Région flamande	209 216,5	58,4	0,5	2,2	2,1
Région wallonne	83 372,5	23,3	-0,9	1,4	0,9
Unité extrarégionale	240,8	0,1	-3,2	1,7	-0,3
Le Royaume	358 477,9	100,0	-0,1	1,7	1,6
Nombre de salariés (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	616 217	16,2	-0,3	0,2	-0,1
Région flamande	2 189 910	57,6	-0,5	0,6	1,0
Région wallonne	994 664	26,2	-0,7	-0,3	0,9
Unité extrarégionale	2 641	0,1	-4,4	1,3	-0,8
Le Royaume	3 803 432	100,0	-0,5	0,3	0,8
Nombre d'indépendants (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	75 747	10,0	1,3	2,7	3,3
Région flamande	459 496	60,8	0,5	0,8	1,5
Région wallonne	220 501	29,2	1,1	0,6	0,9
Le Royaume	755 744	100,0	0,8	0,9	1,5
Emploi total (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	691 964	15,2	-0,1	0,5	0,3
Région flamande	2 649 406	58,1	-0,4	0,7	1,1
Région wallonne	1 215 165	26,7	-0,4	-0,2	0,9
Unité extrarégionale	2 641	0,1	-4,4	1,3	-0,8
Le Royaume	4 559 176	100,0	-0,3	0,4	0,9
Rémunération des salariés (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	39 397,2	19,2	1,9	0,9	0,0
Région flamande	115 679,1	56,5	1,8	1,8	1,1
Région wallonne	49 539,1	24,2	2,2	0,6	0,9
Unité extrarégionale	216,4	0,1	1,8	-0,7	0,5
Le Royaume	204 831,8	100,0	1,9	1,3	0,9
Formation brute de capital fixe (selon le lieu de travail)					
Région de Bruxelles-Capitale	13 027,9	14,2	4,2	9,1	n.d.
Région flamande	57 275,0	62,4	-0,6	5,4	n.d.
Région wallonne	21 418,5	23,3	-3,9	3,6	n.d.
Unité extrarégionale	39,6	0,0	41,5	-2,5	n.d.
Le Royaume	91 761,0	100,0	-0,8	5,5	n.d.
Revenu primaire des ménages (net) (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	24 854,5	9,3	1,7	1,0	n.d.
Région flamande	167 695,1	62,6	1,2	0,9	n.d.
Région wallonne	75 314,9	28,1	1,3	0,8	n.d.
Unité extrarégionale	101,9	0,0	1,0	-0,4	n.d.
Le Royaume	267 966,4	100,0	1,3	0,8	n.d.
Revenu disponible des ménages (net) (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	19 759,1	9,5	1,2	0,9	n.d.
Région flamande	127 646,4	61,2	0,6	0,7	n.d.
Région wallonne	61 141,9	29,3	0,8	0,7	n.d.
Unité extrarégionale	98,2	0,0	1,2	-0,4	n.d.
Le Royaume	208 645,6	100,0	0,7	0,7	n.d.

	En chiffres absolus (millions d'euros ou nombre de personnes)	Part de chaque région dans le Royaume (%)	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
	2014	2014	2013	2014	2015 (p)
Revenu disponible des ménages (brut) (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	21 717,6	9,6	1,3	0,9	n.d.
Région flamande	139 116,6	61,4	0,8	0,8	n.d.
Région wallonne	65 658,1	29,0	0,9	0,7	n.d.
Unité extrarégionale	98,2	0,0	1,2	-0,4	n.d.
Le Royaume	226 590,5	100,0	0,8	0,8	n.d.
Dépenses de consommation finale des ménages (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	20 342,8	10,1	1,3	2,5	n.d.
Région flamande	120 841,5	59,8	2,2	1,5	n.d.
Région wallonne	60 903,0	30,1	1,0	0,8	n.d.
Unité extrarégionale	95,1	0,0	2,2	0,3	n.d.
Le Royaume	202 182,4	100,0	1,7	1,4	n.d.
Epargne brute des ménages (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	1 677,0	6,1	2,4	-14,6	n.d.
Région flamande	20 391,2	73,9	-6,5	-2,5	n.d.
Région wallonne	5 514,8	20,0	0,4	0,8	n.d.
Unité extrarégionale	3,0	0,0	-20,2	-16,9	n.d.
Le Royaume	27 586,1	100,0	-4,7	-2,7	n.d.
Dépenses de consommation finale des administrations publiques (selon le lieu de résidence de la contrepartie)					
Région de Bruxelles-Capitale	10 237,3	10,5	1,9	1,5	n.d.
Région flamande	55 707,1	57,3	2,1	1,5	n.d.
Région wallonne	31 243,8	32,1	1,9	1,0	n.d.
Unité extrarégionale	-	-	-	-	n.d.
Le Royaume	97 188,2	100,0	2,0	1,4	n.d.
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (selon le lieu de résidence de la contrepartie)					
Région de Bruxelles-Capitale	522,6	10,3	-3,6	2,5	n.d.
Région flamande	2 893,1	57,2	-4,2	2,1	n.d.
Région wallonne	1 644,8	32,5	-4,3	2,3	n.d.
Unité extrarégionale	-	-	-	-	n.d.
Le Royaume	5 060,5	100,0	-4,2	2,2	n.d.
Population moyenne (selon le lieu de résidence)					
Région de Bruxelles-Capitale	1 159 061	10,4	1,6	1,1	0,9
Région flamande	6 396 282	57,5	0,6	0,5	0,5
Région wallonne	3 569 693	32,1	0,5	0,4	0,4
Unité extrarégionale	-	-	-	-	-
Le Royaume	11 125 035	100,0	0,7	0,5	0,5

Source: ICN

Note technique

Version du fichier des établissements de l'ONSS

Les estimations de la dernière année, en l'occurrence 2015, reposent sur le fichier des établissements de l'ONSS de l'année 2015. Dans les branches d'activité pour lesquelles les informations proviennent en grande partie de l'ONSSAPL, la structure de 2014 a été conservée intégralement.

Effet de structure des révisions des chiffres nationaux

Les comptes régionaux sont cohérents avec la version d'octobre 2016 des comptes nationaux. Les modifications dans les chiffres nationaux par rapport à des versions antérieures ont une incidence différente selon la région puisque le poids des branches d'activité dans le total varie d'une région à l'autre (= effet de structure).